Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 029-212900898-20251124-2025_57-DE

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Kergloff, régulièrement convoqués le vingt-quatre juin deux-mil vingt-cinq se sont réunis à la salle du conseil , sous la présidence de Monsieur Patrick URIEN, MAIRE qui procède à l'appel des membres.

Etaient présents : Patrick URIEN , Corinne ROSPARS, Siméon LE BAIL, Brigitte LAVENANT, Philippe NEDELLEC, Jean-Paul HENRY, Pierrot BELLEGUIC, , Christine CORVELLEC, Hervé GUILLERM, , Patricia NORMANT, Philippe SINDE, Mme Stéphanie CHARLOT, Estelle LOIDON, Sanae NEDELLEC

Etaient absents :

Assistaient également :

conseillers en exercice : 14	Présents : 14	Pour : 14	Abstentions : 0
Votants : 14	Quorum : 8 présents	Contre : 0	

Délibération n°2025-57 – TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE LE BONNET ROUGE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2026

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'hypothèse d'une augmentation de 1,23% (évolution l'indice des prix à la consommation IPC entre 11/2024 et 10/2025) des tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité DECIDE d'appliquer à compter du 1er janvier 2026 les tarifs suivants pour les locations de la salle Le Bonnet Rouge :

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 029-212900898-20251124-2025_57-DE

Tarifs 2024 Le Bonnet Rouge

Particuliers	commune		extérieurs	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
sans cuisine	131 €	205 €	263 €	409 €
avec cuisine	205 €	331 €	409 €	661 €
café enterrement	69 €			

Associations	commune		Poher communuauté		extérieures	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
sans cuisine	131 €	205 €	197 €	307 €	255 €	409 €
avec cuisine	205 €	331 €	307 €	495 €	409 €	643 €

Entreprises	commune		extérieur	
	1 jour			
sans cuisine	131 €		383 €	
avec cuisine	205 €		596 €	

Réservation veille pour préparation	commune	extérieur
	69 €	138 €
Participation ménage en cas de mise à disposition		197 €

Tarifs 2025 Le Bonnet Rouge

Particuliers	commune		extérieurs	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
sans cuisine	133 €	208 €	266 €	415 €
avec cuisine	208 €	335 €	415 €	670 €
café enterrement	70 €			

Associations	commune		Poher communuauté		extérieures	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
sans cuisine	133 €	208 €	199 €	311 €	258 €	415 €
avec cuisine	208 €	335 €	311 €	502 €	415 €	652 €

Entreprises	commune		extérieur	
	1 jour			
sans cuisine	133 €		388 €	
avec cuisine	208 €		604 €	

Tarifs 2026 Le Bonnet Rouge

Particuliers	commune		extérieurs	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
sans cuisine	135 €	211 €	269 €	420 €
avec cuisine	211 €	339 €	420 €	678 €
café enterrement	71 €			

Associations	commune		Poher communuauté		extérieures	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
sans cuisine	135 €	211 €	201 €	315 €	261 €	420 €
avec cuisine	211 €	339 €	315 €	508 €	420 €	660 €

Entreprises	commune		extérieur	
	1 jour			
sans cuisine	135 €		393 €	
avec cuisine	211 €		611 €	

Réservation veille pour préparation	commune	extérieur
	71 €	142 €
Participation ménage en cas de mise à disposition		201 €

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 029-212900898-20251124-2025_57-DE

Un forfait de **50€** par jour sera systématiquement exigé pendant la période de chauffe , y compris lors des mises à disposition gratuites aux associations

La salle sera mise à disposition gratuitement aux associations de KERGLOFF ayant des séances/activités hebdomadaires ou récurrentes (pas de forfait chauffage applicable pour ces séances)

Les réservations de la salle la veille ou le lendemain d'une manifestation (mariage, repas de famille, spectacle...) uniquement en vue de la préparation de cette manifestation ou du nettoyage de la salle seront facturées sur la base d'un forfait de:

- 70 € **pour les particuliers, entreprises et associations de la commune**
- 140 € **pour les particuliers, entreprises et associations hors commune.**

Mises à disposition gratuite de la salle:

Le nombre de mises à disposition gratuites dont pourront bénéficier les associations de KERGLOFF pour leurs manifestations est fixé à une par an. Une fois par an, le CLAJ pourra également bénéficier de la Salle à titre gratuit, pour une manifestation évènementielle.

La salle sera également mise à disposition gratuitement :
-pour les associations organisant des manifestations à titre caritatif (sur présentation des justificatifs), ainsi que pour les manifestations culturelles, et ce après avis du maire.
-pour les réunions des établissements publics et des organismes dont la commune est membre (Syndicat, Intercommunalité, Département, Région PETR..)
Néanmoins, pour toutes ces mises à disposition gratuites, si un repas ou un bal avec ouverture du bar est organisé, une participation de 112 €uros sera demandée pour l'entretien de la salle (temps maximum d'entretien 4h de main d'œuvre, au-delà considération d'une insuffisance manifeste du nettoyage des locaux). Dans le cadre des campagnes électorales, et dans la mesure des disponibilités de la salle, les groupes politiques sans distinction pourront bénéficier d'une mise à disposition gratuite en vue de réunions publiques ou meeting.

Pour toutes les locations, en cas d'insuffisance manifeste du nettoyage des locaux mis à disposition, un supplément de 28 € par heure de ménage effectué devra être payé par l'utilisateur.

Il est en outre précisé que :
-la sous-location est interdite et que le tarif réservé aux particuliers de la commune n'est valable que pour l'organisation d'une manifestation pour eux-mêmes ou leurs descendants en ligne directe (enfants et petits-enfants)
-que les locations à but commercial sont interdites

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 1/12/2025

Pour extrait conforme,
Fait à Kergloff
le 24/11/2025

Publiée le : 1/12/2025

Le Maire,
M. Patrick URIEN

